



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

Réf : CCAS23_26
 Effectif légal : 13
 Effectif réel : 12
 Présents : 10
 Pouvoir : 0
 Absents : 2
 Date de la convocation : 30 mars 2023

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN,
 Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille
 BARREAU, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOUX,
 Corinne JARASSIER, Monique GIL, Didier RENAUD

POUVOIR : /

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°26

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 – résidence autonomie Elsa Triolet

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le **BUDGET PRIMITIF 2023 de la résidence autonomie Elsa Triolet.**

Section de fonctionnement :

Total Dépenses 636 119,39 €
 Total Recettes 636 119,39 €

Section d'investissement :

Total Dépenses 85 589,34 €
 Total Recettes 85 589,34 €

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve le budget primitif 2023 de la résidence autonomie Elsa Triolet ;
- charge le Président de son application.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier,
 sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 le

13 AVR. 2023

